

« A TOUS LES ÂGES DE LA VIE, MA SANTÉ MENTALE EST UN DROIT »

Du 9 au 22 octobre 2023 aura lieu la 34^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale



« S'engager en faveur de la santé mentale, c'est investir dans une vie et un avenir meilleurs pour tous (...). La santé mentale est un droit. Chacun de nous mérite de s'épanouir ». C'est ce qu'affirme l'Organisation mondiale de la santé dans son dernier rapport sur la santé mentale publié en juin 2022(1).

Toute personne a une santé mentale, quels que soient son âge, son état de santé, ses conditions de vie et les contextes sociaux, sociétaux et environnementaux dans lesquels elle évolue. Au même titre que nous avons une santé physique, nous avons aussi une santé mentale qui varie au fil du temps. Récemment, le contexte sanitaire a contribué à la prise de conscience collective de l'existence de cette santé mentale et du besoin d'en prendre soin. Le thème des SISM invite cette année à affirmer ce droit pour toutes et tous et plus spécifiquement pour 3 publics : les enfants, les jeunes et les adultes.

En effet, dès notre plus jeune âge, notre santé mentale peut être affectée par différents facteurs et cela à chaque période de notre vie. Il convient de lever le tabou sur la santé mentale afin de réhabiliter ce droit, parfois négligé à certains âges (les enfants ou les seniors par exemple).

La santé mentale doit susciter plus d'engagement et d'investissement chez tous les acteurs, dans tous les secteurs pour que les caractéristiques physiques, sociales et économiques de nos environnements (foyer familial, école, lieu de travail, services de santé et société, plus largement) protègent mieux notre santé mentale. Il importe donc de créer des environnements favorables pour permettre à toute personne de jouir d'une santé mentale satisfaisante à tous les moments de sa vie.

Pendant 2 semaines, **du 9 au 22 octobre 2023**, les SISM sont l'occasion de réfléchir ensemble aux solutions individuelles, communautaires ou sociétales à mettre en place collectivement pour que ce droit puisse être effectif à tous les âges de la vie.

1. Organisation mondiale de la santé. Santé mentale : renforcer notre action [Internet]. [cité 14 déc 2022]. Disponible sur: <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

Retrouvez tous les événements sur le site : www.semaines-sante-mentale.fr

Suivez l'actualité sur [f](#) [t](#) [in](#)

A propos des SISM

Créées en 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont une manifestation annuelle coordonnée par un collectif de **23 partenaires**. Chaque année, un nouveau thème est proposé afin qu'associations, citoyens, usagers et professionnels se mobilisent et organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France.

Les 5 objectifs des SISM

Sensibiliser le public aux questions de santé mentale. **Inform**er sur les différentes approches de la santé mentale. **Rassembler** les acteurs et spectateurs des manifestations, les professionnels et usagers de la santé mentale. **Aider** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale. **Faire connaître** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Contact : Anne Nomblot sism.contact@gmail.com

Collectif national des SISM : Association des établissements participant au service public de santé mentale (ADESM) • Advocacy France • Association française de psychiatrie (AFP) • Association des Maires de France (AMF) • Association nationale des psychiatres Présidents ou Vice-présidents des commissions médicales d'établissement des centres hospitaliers (ANPCME-CME) • Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) • Réseau documentaire en santé mentale (ASCODOCPSY) • Centre collaborateur de l'organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France)/EPSM Lille-Métropole • Centre national audiovisuel en santé mentale (CNASM) • Ecole des parents et des éducateurs (EPE) d'Ile-de-France • Association élus, santé publique et territoires (ESPT) • Fédération française de psychiatrie (FFP) • Fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires (FNA-TCA) • Fédération des acteurs de la solidarité • Fédération nationale d'éducation pour la santé (FNES) • Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie (FNAPSY) • Mutualité française d'Ile-de-France • Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) • Psycom • Santé Mentale France • Société française de santé publique (SFSP) • Société médicale Balint • Union nationale des associations familiales (UNAF) • Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)